



Droit à l'image

Durant les activités scolaires (travail, sortie, voyage, etc.), nous sommes amenés à photographier et à filmer nos élèves à des fins de promotion de l'école et à des fins de partage avec les parents et les élèves.

Nous sollicitons votre autorisation pour la prise et la publication de photos et de vidéos de votre enfant pour la durée de sa scolarité à l'école fondamentale libre Jean-Paul II.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement, en contactant par écrit le secrétariat.

Les enfants pour lesquels nous n'aurons pas reçu le consentement parental et qui apparaîtraient sur des photos, auront le visage masqué (flouté ou remplacé par un smiley 😊).

Je soussigné(e) _____

Responsable légal(e) de _____

En classe de _____

AUTORISE **N'AUTORISE PAS**

- *La prise de photos* de mon enfant ;
- *La publication des images prises* de mon enfant sur les différents médias suivants :
 - Pour la photo de classe ;
 - Sur notre site internet www.jp2.be ;
 - Sur notre page Facebook (*gérée par l'école*) ;
 - Pour le partage de photos sur WhatsApp (*uniquement avec les parents de la classe*) ;
 - Pour le partage de photos par mail (*uniquement avec les parents de la classe*) ;
 - Pour le livret souvenir remis aux élèves au format papier, DVD ou sur clé USB ;
 - Dans le journal de l'école ;
 - Pour la vidéo de la fête de l'école ;
 - Pour la mascotte de la classe.

En acceptant de recevoir les photos, vous vous engagez à respecter le droit à l'image, c'est-à-dire à ne pas diffuser ni à publier *les photos des autres enfants que le vôtre, ainsi que des photos des membres du personnel de l'école*, sur internet, les réseaux sociaux, les plateformes numériques, publiquement, etc. En cas de non-respect de cet engagement de non-diffusion, vous encourez le risque de poursuites judiciaires.

Fait à _____ le _____

Signature du responsable légal(e) :